



DTM

MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LE SUIVI DES FLUX

OCTOBRE-DÉCEMBRE 2023

MALI

Ce rapport a été produit par l'équipe DTM du bureau de l'OIM au Mali.

Ces activités sont soutenues par :

COMPASS
Orienter les migrations sûres



MINISTERIO DE ASUNTOS EXTERIORES, UNIÓN EUROPEA Y COOPERACIÓN



OIM

ONU MIGRATION

INTRODUCTION

Afin de mieux comprendre les mouvements et tendances migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre, l'OIM, à travers la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM), met en œuvre l'activité de suivi des flux de populations (*Flow Monitoring*, FM).

Le suivi des flux de populations a pour but de recueillir des données sur les flux et tendances migratoires, les profils des voyageurs et les parcours et intentions des migrants, afin de fournir une meilleure compréhension des mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les zones à forte mobilité sont identifiées en collaboration avec les autorités nationales et locales. Des points de suivi des flux (*Flow Monitoring Points*, FMP) sont ensuite installés à des lieux de transit clés par lesquels passent les migrants.

Au Mali, les FMP sont situés à Gogui (région de Kayes), Heremakono (région de Sikasso), Tombouctou (région de Tombouctou), Place Kidal (région de Gao) et Wabaria (région de Gao). Ces FMP ont été choisis afin de faire un meilleur suivi des migrations à destination ou en provenance des pays d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Libye, Tunisie) ou d'Europe (Italie, Espagne, France) via les routes méditerranéennes centrale ou occidentale, mais également, des migrations saisonnières, notamment d'orpaillage au Mali, en Guinée et au Sénégal. Les données recueillies au FMP de Wabaria ne sont pas comptabilisées parmi les chiffres d'enregistrement des flux pour éviter tout double comptage.

Ce rapport présente les données clés collectées entre les mois d'octobre et de décembre 2023 au niveau des quatre FMP au Mali. Il est subdivisé en deux sections:

- Une section présentant les données obtenues lors de l'enregistrement des flux (FMR).
- Une autre section présentant les résultats des enquêtes individuelles effectuées auprès des voyageurs (FMS).

Pour plus d'informations sur la méthodologie du suivi des flux et les définitions des flux considérés dans le cadre de ce rapport, merci de consulter la dernière page.

Carte 1: Localisation des points de suivi des flux



RÉSUMÉ



4 FMP actifs au Mali



130 500 individus observés au cours du trimestre.



3 119 personnes ont été interrogées durant le quatrième trimestre.



7 pour cent de baisse de la moyenne journalière par rapport au trimestre précédent.



Les flux entrants au Mali représentent 55 pour cent du total des flux observés.



59 pour cent des migrants enquêtés se déplacent pour la recherche d'emploi et de moyen de subsistance et 12% pour des activités d'orpaillages.



74 pour cent des migrants enquêtés avaient au moins un niveau d'éducation primaire.



4 pour cent des migrants enquêtés ont affirmé avoir travaillé ou effectué des activités sans recevoir le paiement attendu.

4 pour cent ont affirmé avoir été contraints de travailler contre leur gré durant leur voyage.

TENDANCES MIGRATOIRES

Durant le dernier trimestre de l'année 2023, environ 130 500 mouvements migratoires ont été observés au niveau des quatre points de suivi des flux transfrontaliers, soit une baisse de 7 pour cent de la moyenne journalière par rapport au trimestre précédent. Cette baisse a été enregistrée sur les flux entrants et sortants au point de suivi de Heremakono.



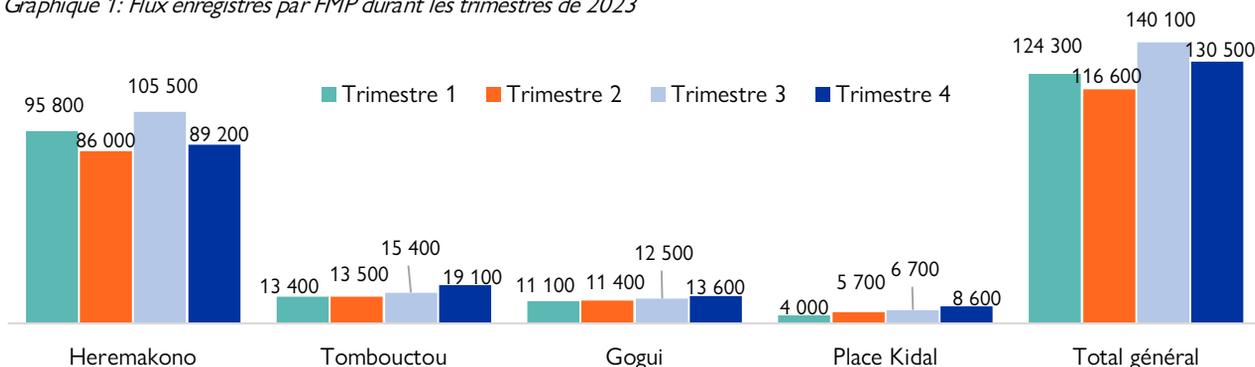
L'analyse des tendances par lieu de transit montre qu'en dehors du FMP de Heremakono, des hausses de la moyenne journalière ont été enregistrées dans les FMP de Gogui, de Tombouctou et de Gao (Place Kidal) au cours du trimestre.

Au point de suivi de Heremakono, une diminution de près de 177 migrants par jour a été enregistrée, principalement remarquée sur les flux entrants (125 migrants entrants de moins par jour par rapport au trimestre précédent). Cette même tendance a été notée aux mêmes périodes de l'année 2022. Elle résulte de la baisse du nombre de ressortissants du Burkina Faso, connus pour leurs activités d'orpaillage au Mali.

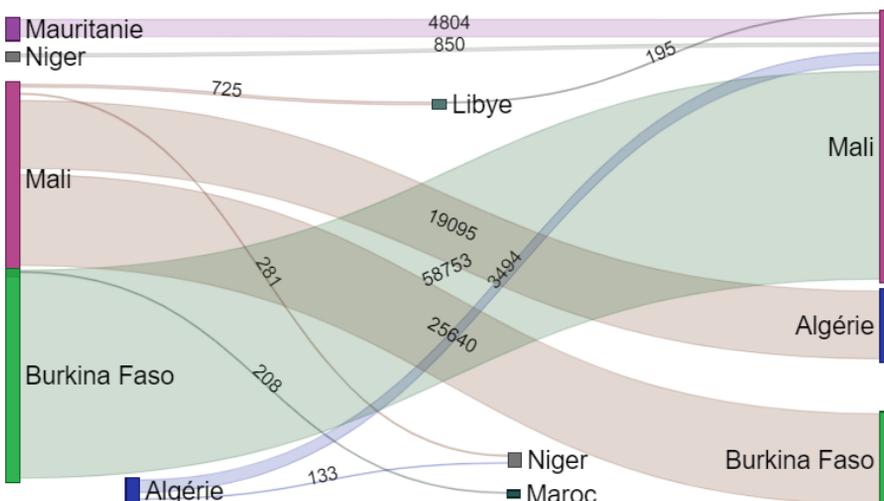
Le FMP de Gogui, point de suivi enregistrant les mouvements vers ou depuis la Mauritanie, a été témoin d'une légère hausse de la moyenne journalière au cours de ce trimestre par rapport au trimestre précédent (soit 12 migrants de plus par jour). Cette hausse est notamment enregistrée sur les flux sortants vers la Mauritanie.

Au nord du pays, des hausses de la moyenne journalière ont été notées aux points stratégiques situés à Gao (21 migrants de plus par jour par rapport au trimestre 3) et à Tombouctou (40 migrants de plus par jour par rapport au trimestre 3).

Graphique 1: Flux enregistrés par FMP durant les trimestres de 2023



Graphique 2: Principaux pays de provenance et destination des flux enregistrés au cours du trimestre

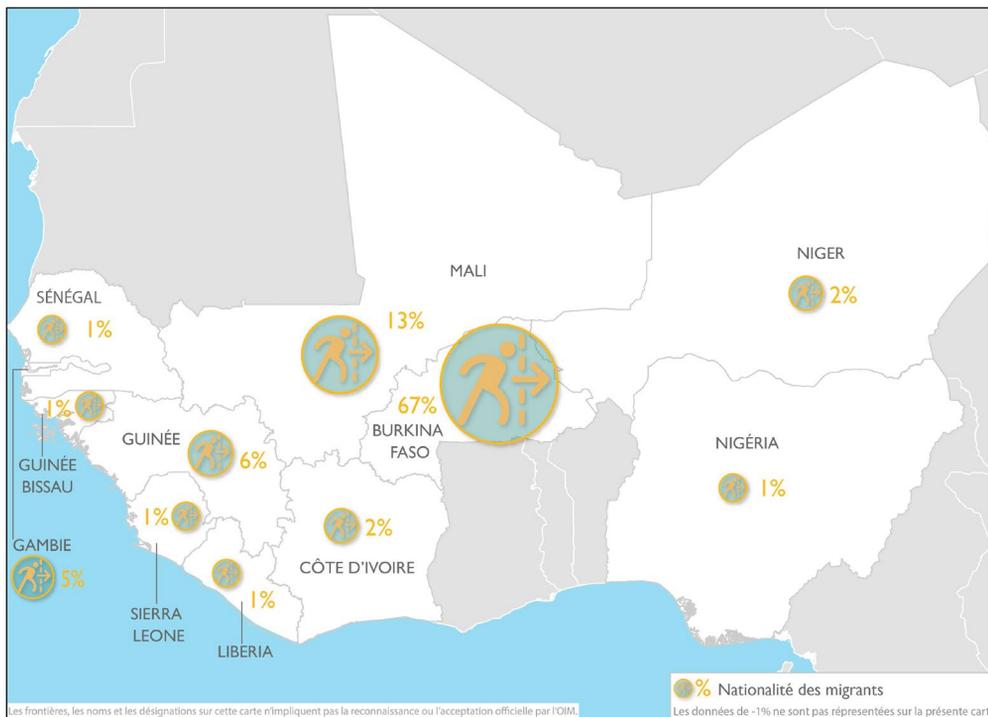


La majorité des flux observés au cours de ce trimestre était en provenance ou à destination du Burkina Faso (67%) et majoritairement composée de migrants saisonniers pour les activités d'orpaillages.

De plus, les échanges de flux entre le Mali, l'Algérie et la Mauritanie, ont été notés au cours du trimestre. Ces migrations sont de longue durée pour la recherche d'opportunités économiques ou, dans certains cas, des retours volontaires ou forcés de migrants.

PROFIL DES VOYAGEURS

Carte 2: Pays d'origine des migrants observés

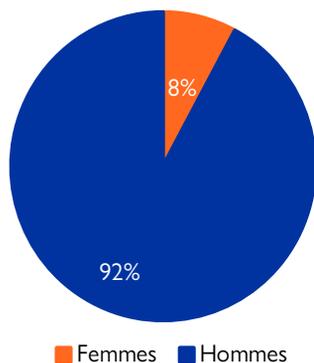


La quasi-totalité (99%) des migrants enregistrés au cours du trimestre étaient des ressortissants des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Cela démontre des liens étroits et de la forte mobilité entre le Mali et les autres pays de la région. De plus, ceci reflète également l'importance du Mali dans les mouvements migratoires régionaux. Cette importance est en partie due à la position géographique du Mali reliant les pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord.

Les migrants ressortissants des pays frontaliers du Mali représentent 78 pour cent dans les flux enregistrés au cours du trimestre. Il s'agit du Burkina Faso (67%), de la Guinée Conakry (6%), de la Côte d'Ivoire (2%), du Niger (2%), du Sénégal (1%) et de la Mauritanie (moins de 1%). Cependant, les migrants de nationalité malienne représentent 13 pour cent des flux observés au cours du trimestre.

Graphique 3 : Sexe des migrants



La population migrante enregistrée aux différents FMP au Mali est majoritairement masculine. Les hommes dominent par leur présence à 92 pour cent.

Cependant, malgré la faible proportion des femmes observées dans le flux, elle varie suivant les FMP avec des proportions considérables dans les FMP de Gogui (21%), de Tombouctou (13%) et de Gao (12%). La présence des femmes dans ces FMP témoigne leur intérêt pour la migration vers la Mauritanie dont les emplois semblent être mieux rémunérés, ou aussi le Maroc, l'Algérie, la Libye et au-delà, l'Europe.

VULNERABILITÉS OBSERVÉES AUX FMP



2%

ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS



< 1%

FEMMES ENCEINTES



< 1%

PERSONNES ÂGÉES (PLUS DE 60 ANS)



6 %

ENFANTS NON-ACCOMPAGNÉS

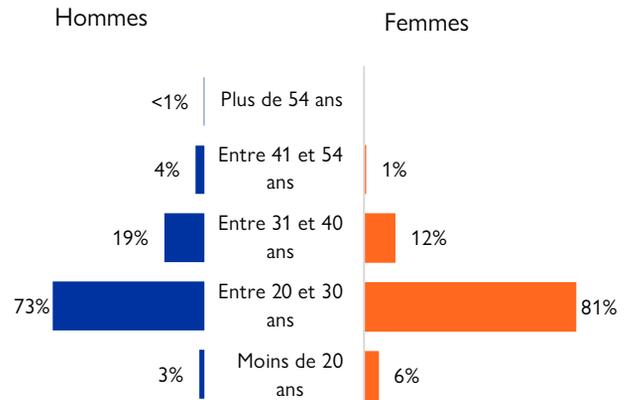
PROFIL DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE DES MIGRANTS ENQUÊTÉS

Au cours du quatrième trimestre 2023, au total, 3119 enquêtes individuelles ont été effectuées auprès des migrants dans les FMP situés dans les régions de Gao, Kayes, Sikasso et Tombouctou.

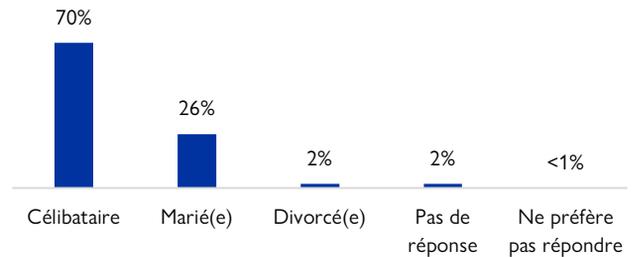
La majorité des migrants enquêtés sont relativement jeunes, 93 pour cent d'entre eux se situent dans la tranche d'âge de 20 à 40 ans. Cette tranche d'âge reste la plus importante aussi bien chez les hommes (93%) que chez les femmes (93%). La proportion des migrants de moins de 20 ans ne représente que 3 pour cent du total. Cette proportion est notable parmi les migrants enquêtés dans la région de Kayes (11%). Ils sont principalement des Maliens, des Burkinabé, des Guinéens et des Nigériens.

Sous l'angle de la situation matrimoniale, les migrants enquêtés au cours de ce trimestre étaient principalement célibataires (70%), mariés (26%) ou divorcés (2%). En dépit d'une faible différence concernant le statut de divorcé qui est plus représentatif chez les femmes (9%) que chez les hommes (moins de 1%), la répartition de la situation matrimoniale donne le même résultat quel que soit le sexe des migrants, à savoir une prédominance de célibataires, suivie de mariés.

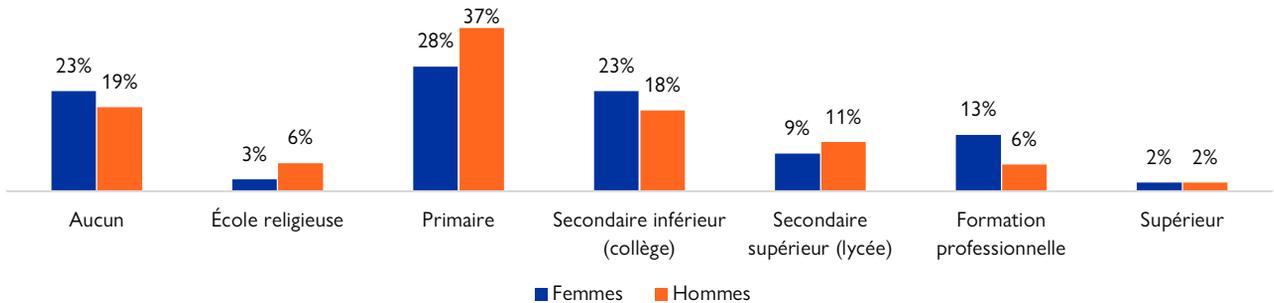
Graphique 4 : Tranche d'âge des migrants par sexe



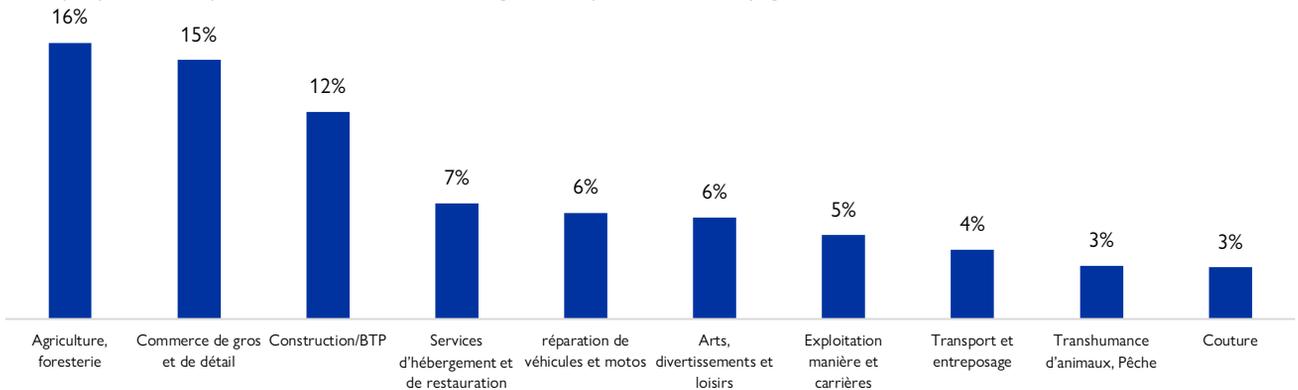
Graphique 5 : Situation matrimoniale des migrants



Graphique 6 : Niveau d'éducation



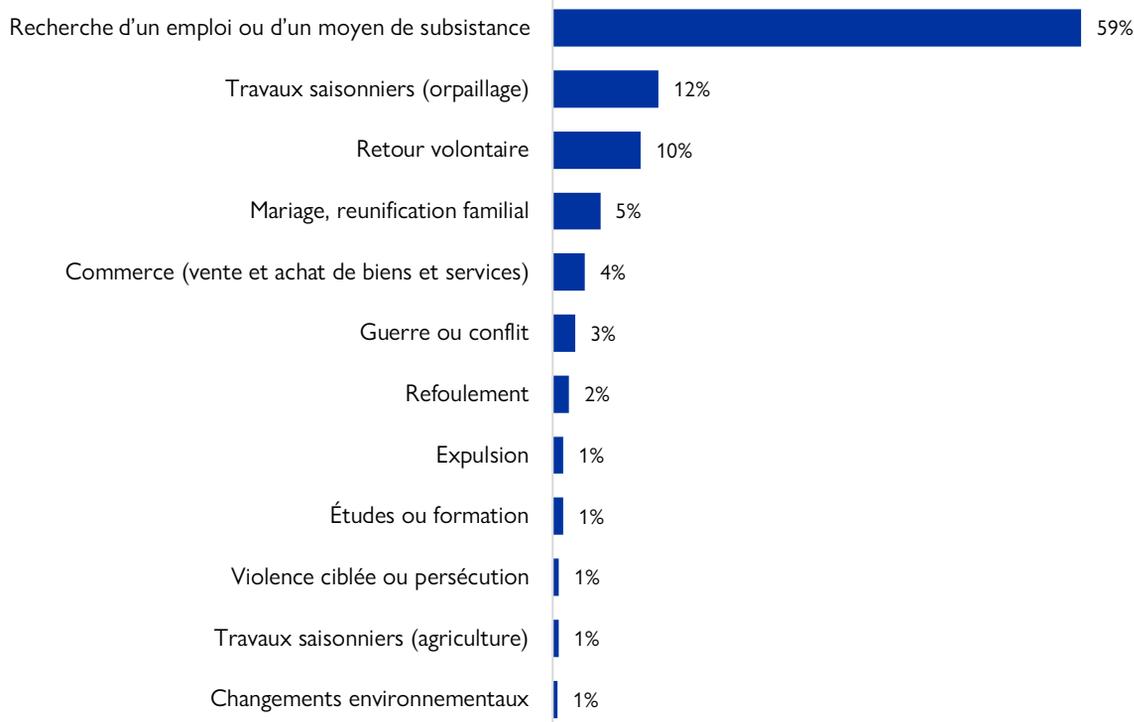
Graphique 7 : Principaux secteurs d'activités des migrants enquêtés avant le voyage*



* L'analyse du graphique 7 est basée sur les migrants qui étaient en activité avant le voyage et qui ont donné le secteur dans lequel leur activité se situait (soit 65% des migrants enquêtés).

MOTIF DE LA MIGRATION

Graphique 8: Motifs de la migration



Les migrations motivées par la recherche d'emploi ou d'un moyen de subsistance (59%) et pour les travaux saisonniers d'orpaillages et d'agriculture (13%) ont été les premières raisons évoquées par les migrants enquêtés au cours de ce trimestre. Ces raisons ont été plus évoquées par les femmes que par les hommes. A ces motifs s'ajoutent les retours volontaires ou forcés, le mariage ou la réunification familiale, le commerce, la guerre ou conflit et les changements environnementaux.

Une analyse par motif de déplacements démontre que les migrants à la recherche d'emploi ou de moyen de subsistance avaient comme principales destinations l'Algérie, la Mauritanie, le Mali, et la Libye. Les migrants saisonniers quant à eux se dirigeaient principalement vers le Mali, le Niger et la Mauritanie.

Les retours volontaires (10%) ont été des motifs considérablement évoqués par les migrants enquêtés dans les FMP de Gao, de Tombouctou et de Gogui. Ils avaient comme destination finale le Mali, le Niger, la Guinée Conakry, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Gambie et le Burkina Faso. Une autre proportion non négligeable (3%) de migrants enquêtés a été contrainte de se déplacer; plus spécifiquement des expulsés et des refoulés. Les principaux pays de résidence de ces migrants étaient l'Algérie, la Mauritanie et la Libye.

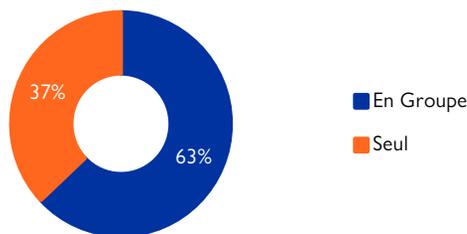
La migration motivée par le mariage ou la réunification familiale (5%) est considérablement remarquée aux FMP de Heremakono (39%) et de Gogui (9%). Cette situation témoigne des mouvements saisonniers entre le Mali et le Burkina ou entre le Mali et la Mauritanie. Cette migration pour le mariage ou la réunification familiale a été remarquable chez les ressortissants du Mali, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Conakry et du Sénégal.

Le motif de commerce (4%) demeure aussi une raison de déplacement pour certains migrants enquêtés. Cette proportion est de 13 pour cent dans le FMP de Tombouctou, et 3 pour cent à celui de Kayes. Ces migrants, principalement de nationalités guinéennes, maliennes, nigérianes, gambiennes et sénégalaises se dirigeaient vers l'Algérie, le Mali et la Guinée Conakry.

La guerre ou le conflit (3%), devenus une cause de migration ces dernières années, touchent principalement les pays de résidence tels que le Mali, le Burkina Faso, et le Niger.

PARCOURS MIGRATOIRES ET DESTINATION FINALE DES MIGRANTS

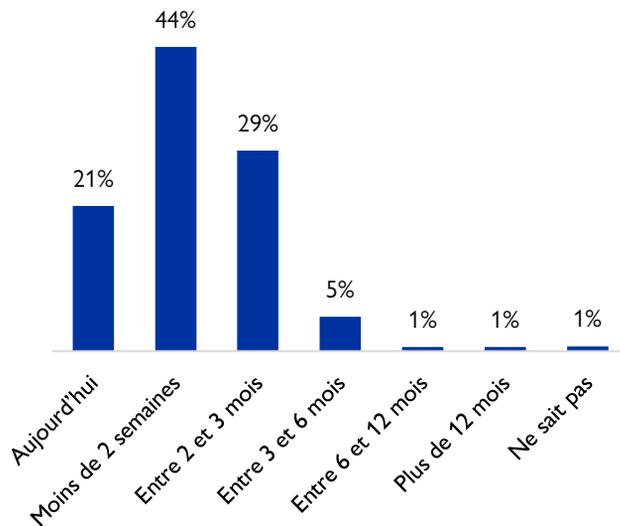
Graphique 11: Modalités de voyage



La grande majorité des migrants voyageant en groupe se déplace avec des personnes n'appartenant pas à leur famille. Le voyage de groupe a été majoritairement évoqué dans les FMP du nord et celui de Heremakono. Cependant, les migrants saisonniers burkinabé sont généralement des ressortissants de la même localité ou des localités voisines qui décident le plus souvent de se rendre ensemble dans les sites d'orpaillages au Mali. Il est aussi remarqué les groupes de migrants de retour volontaire ou forcé, notamment les Guinéens, les Maliens ou les Ivoiriens transitant par le FMP de Heremakono.

Pour les migrants transitant par Tombouctou, la modalité de voyage en groupe est le fait qu'ils sont généralement accueillis par des passeurs qui les rassemblent dans un lieu avant le départ. Ces moments d'attentes qui peuvent durer plusieurs jours, permettent aux migrants de tisser un lien qui pourra leur permettre par la suite de s'entraider au cours du trajet où demeurent de nombreux risques de violences, d'abus et d'exploitation avant d'atteindre leur destination souhaitée.

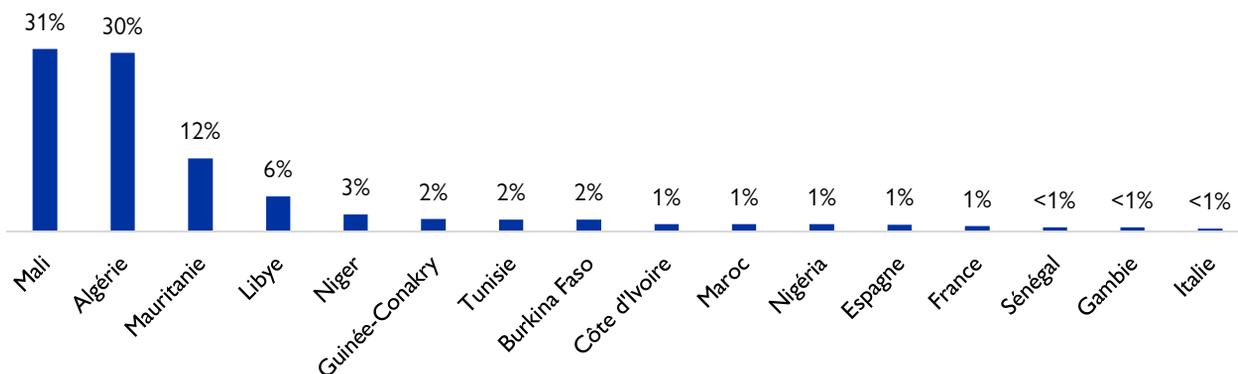
Graphique 12: Durée de parcours



La majorité (65%) des migrants ont effectué deux semaines de voyage au plus avant d'être enquêtés au niveau des FMP. Cette proportion reste majoritaire dans les FMP de Gogui, de Heremakono, de Kayes et de Tombouctou.

Quant à d'autres, la durée de leur trajet peut aller jusqu'à 3 ou 6 mois, ce qui est principalement noté dans les FMP situés dans la région de Gao.

Graphique 13: Pays de destination finale envisagée par les migrants



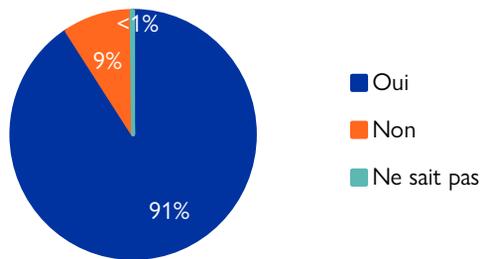
Chacun des principaux pays de destination présente des caractéristiques économiques différentes qui attirent les ressortissants de la région. Le Mali, choisi par 31 pour cent des migrants enquêtés, est la destination privilégiée d'une part pour des migrations saisonnières dans les sites d'orpaillages situés dans les régions du sud, de l'ouest et du nord du pays et d'autre part pour ses activités économiques dans la capitale. Aussi, ces mouvements sont caractérisés par des Maliens de retour volontaire ou forcé.

Le choix des pays du Maghreb (39%), notamment l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie qui sont à la fois des pays de destination et de transit pour accéder à l'Europe.

Enfin, le choix de la Mauritanie (12%), destination privilégiée des ressortissants du Mali et de la Côte d'Ivoire, est principalement motivé par la forte présence de la diaspora de ces deux pays et aussi par les opportunités de main d'œuvre en Mauritanie.

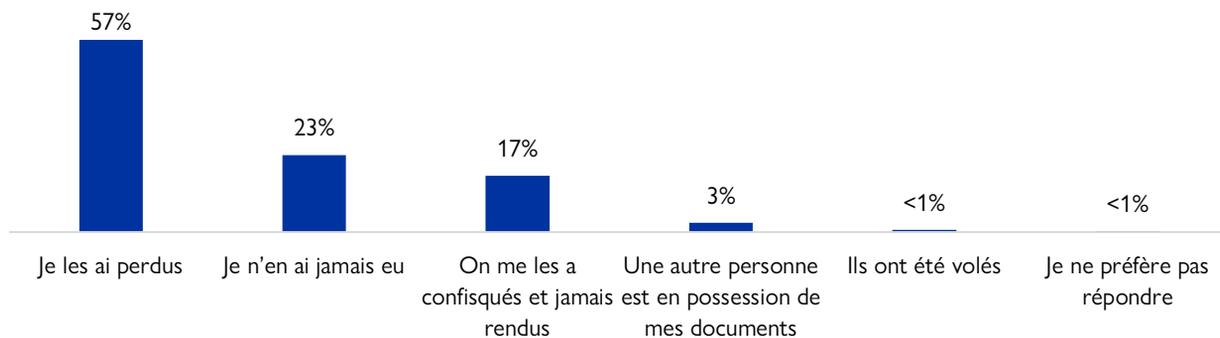
VULNERABILITÉS ET RISQUES D'EXPLOITATION

Graphique 14: Possession de document

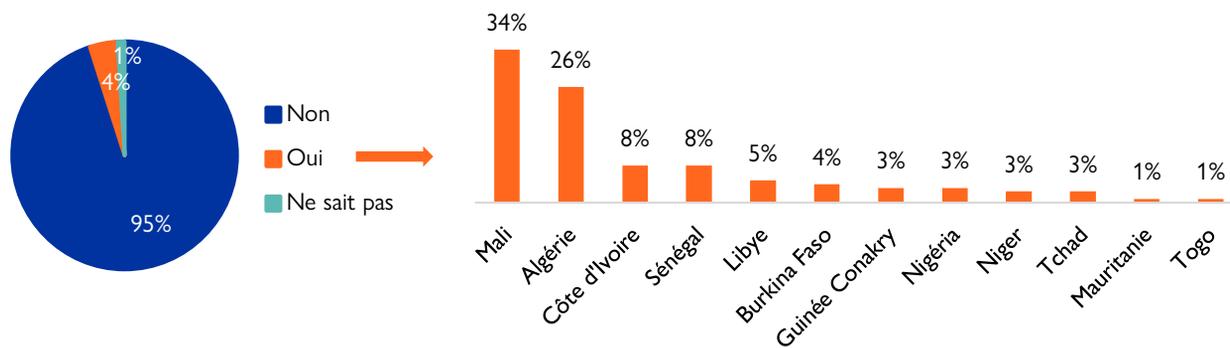


La confiscation du document d'identité ou de voyage du migrant durant son trajet ou à l'arrivée dans le pays de destination est assimilée à une forme d'abus sur la personne et une contrainte sur sa liberté de mouvement. En effet, 17 pour cent des individus n'ayant pas de document d'identité en leur possession ont affirmé qu'ils leur avaient été confisqués sans retour.

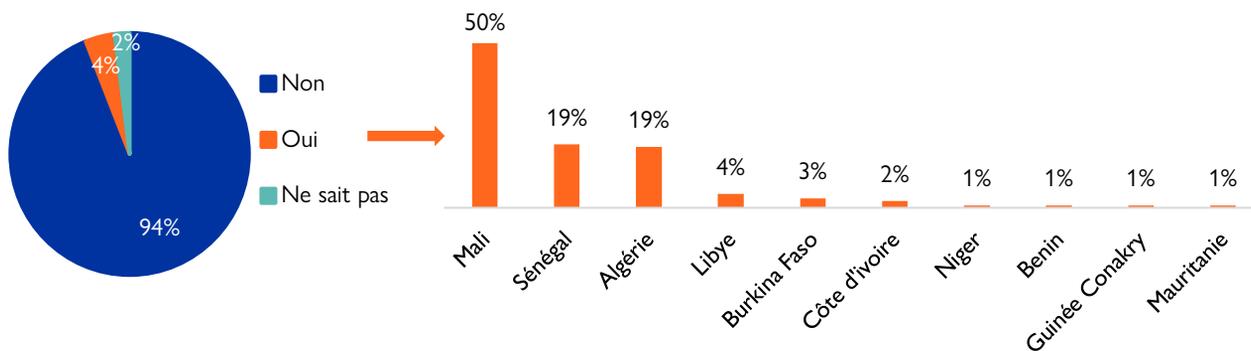
Graphique 15: Raisons de non-possession de documents d'identité



Graphiques 16 et 17: Travail des migrants sans rémunération et pays d'origine



Graphiques 18 et 19: Travail des migrants contre leur gré et pays d'origine



INTRODUCTION : Le suivi des flux, mis en œuvre par l'OIM à travers la Matrice de suivi des déplacements (DTM), a pour objectif de fournir une vue d'ensemble des mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre à travers la collecte de données clés sur le nombre, le parcours et les caractéristiques des flux observés dans des zones à forte mobilité à travers la région.

MÉTHODOLOGIE : Le suivi des flux de population est un travail d'enquêtes qui vise à mettre en lumière les zones particulièrement sujettes aux migrations transfrontalières et intrarégionales. En premier lieu, les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays. Les équipes DTM conduisent ensuite un travail au niveau local pour identifier des points de transit stratégiques. Au Mali, les enquêteurs collectent les données auprès des informateurs clés présents aux points de suivi des flux: il peut s'agir du personnel des gares routières, des fonctionnaires de la police ou de la douane, des chauffeurs de bus ou des migrants eux-mêmes. Un questionnaire de base combiné à des observations directes permettent de collecter des données désagrégées par sexe et nationalité. Les points de suivi des flux ont été choisis après consultation avec les acteurs nationaux et locaux impliqués dans la gestion des migrations au Mali, en fonction de la localisation et des caractéristiques propres aux flux transitant dans ces espaces. La collecte de données se fait de manière quotidienne.

L'enregistrement des flux (*Flow Monitoring Registry*, FMR) consiste à collecter les données au niveau des différents points de passage via des observations directes et auprès d'informateurs clés. Le **FMR** recueille des informations sur le nombre de voyageurs passant par les points de passage, leurs lieux de provenance et de destination envisagées, les moyens de transports utilisés, ainsi que les vulnérabilités observées.

Les enquêtes individuelles (*Flow Monitoring Survey*, FMS) permettent de collecter des données plus approfondies à travers des entretiens auprès d'un échantillon de voyageurs qui passent par les points de passages afin de mieux comprendre leurs profils. Les données principales collectées à travers le **FMS** sont la nationalité du voyageur, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, son statut professionnel, les raisons de son déplacement, sa provenance, sa destination ainsi que ses besoins et vulnérabilités.

À chaque point de suivi des flux (*Flow Monitoring Point*, FMP), les données sont recueillies par une équipe d'enquêteurs. La collecte de données est effectuée quotidiennement aux horaires lors desquels le plus grand nombre de voyageurs traversent les FMP. Cependant, ces horaires peuvent être aménagés en fonction de la période et du contexte. Les données sont collectées au travers d'un formulaire et d'observations directes.

LIMITES : Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont des estimations et ne représentent qu'une partie des flux existants. La couverture spatio-temporelle de ces enquêtes est partielle et la collecte des données reste limitée à l'échelle de la journée bien qu'elle se fasse de manière quotidienne et sur des périodes où les flux sont importants. Enfin, aucune donnée n'est collectée sur les flux existant en dehors des plages horaires couvertes par les enquêteurs. Les données sur les vulnérabilités sont basées sur les observations directes des enquêteurs et ne doivent être comprises qu'à titre indicatif.

Les nationalités des migrants sont celles déclarées par ceux-ci et les documents ne sont pas vérifiés par les enquêteurs.

Bien que le choix des répondants soit aléatoirement entrepris par l'enquêteur, dans la pratique, la sélection n'est pas faite selon une méthode probabiliste. Ceci constitue un facteur de biais dans l'échantillon tiré. En outre, aucune base de sondage n'est disponible pour permettre l'utilisation d'une méthode probabiliste.

Partant de ces constats, il serait judicieux de ne pas généraliser les résultats obtenus. Néanmoins, le rapport apporte des indications utiles sur les profils, les expériences, les besoins et les vulnérabilités des migrants.

Le terme de flux sortant fait référence aux migrants qui arrivent au point de suivi des flux avec l'intention de se diriger vers les zones extérieures du Mali.

Le terme de flux entrant fait référence aux migrants qui arrivent à un point de suivi des flux avec l'intention de se rendre à l'intérieur du Mali.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de mieux faire comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies dans ce rapport le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent porter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.